

FÉVRIER 2024 #370

Cholet mag

À LA UNE P. 12

**Penser la ville
avec la nature**



CHOlet 



ILS FONT CHOLET
**Ces Choletais
qui trient à la source
leurs biodéchets**
À LIRE P. 8

**TOUJOURS LÀ
POUR VOUS**
Raphaël, jardinier
À LIRE P. 10

**CHOLET, VILLE
ET AGGLOMÉRATION**
Indus Avenir
À LIRE P. 19

Vendredi 19 janvier

Nuits de la lecture

La Médiathèque Élie-Chamard participait à la 8^e édition des Nuits de la lecture. Le thème du corps était à l'honneur cette année. Chasse aux trésors, escape game, cirque, théâtre, light-painting, réalité virtuelle, atelier 5 sens... les animations proposées ont séduit les 600 personnes présentes tout au long de la soirée.



© Médiathèque Élie-Chamard



Vendredi 19 janvier

Vœux aux forces vives

Plus de 700 personnes étaient réunies à La Meillaie pour les vœux aux forces vives. Un moment important pour échanger avec les chefs d'entreprises et les représentants associatifs de l'agglomération. L'occasion pour Gilles Bourdoux, Président de Cholet Agglomération, d'évoquer quelques-uns des grands défis et chantiers qui attendent notre territoire dans les prochaines années.





Dimanche 21 janvier

Fête des Seniors

Animée par la compagnie Thierry Tacinelli, la traditionnelle Fête des Seniors qui s'est tenue à La Meilleraie a attiré près de 2 000 personnes cette année. L'événement réservé aux plus de 60 ans illustre la démarche de Cholet, Ville et Agglomération de favoriser l'épanouissement des aînés dans le Choletais. L'Agglomération a reçu le label "Ami des Aînés", niveau Argent en octobre dernier.



Mardi 9 janvier

Résidence Le Bosquet

Le chantier d'extension et de réhabilitation de la résidence autonomie Le Bosquet, située rue du Paradis, vient de s'achever. L'établissement pour personnes âgées peut désormais accueillir jusqu'à 82 résidents. Ce grand projet porté par Cholet Agglomération représente un investissement de 12,5 millions d'euros.



Samedi 20 janvier

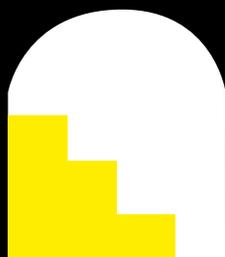
Chocolats

Pour la nouvelle année, les élus de la Majorité municipale ont offert des chocolats aux seniors de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet. 8 000 boîtes ont été distribuées aux personnes de plus de 70 ans, ainsi qu'aux résidents des EHPAD publics, privés et hospitaliers et des résidences autonomie de Cholet. Une attention particulièrement appréciée.

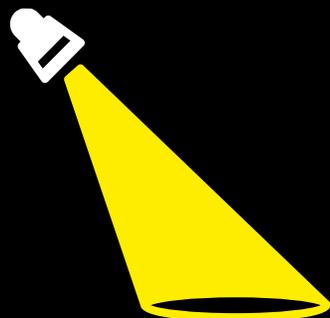


 **Les témoignages en vidéo**

THÉÂTRE AMATEUR CHOLETAIS



LE TEMPS DE JOUER



**8-9-10
MARS**

INTERLUDE

**JARDIN
DE VERRE**

5 €



cholet.fr

INTERLUDE
THÉÂTRE

JARDIN DE VERRE

THÉÂTRE
Saint
Louis

CHOlet
agglomération



Du 6 au 7 janvier

Open Élite Cholet Agglomération

Le 4^e tournoi élite du Badminton Associatif CHOletais a réuni plus de 150 joueurs à la salle Auguste-Grégoire. Cette édition est marquée par un changement de nom : l'ex-Open Yonex s'intitule à présent l'Open Élite Cholet Agglomération et traduit la volonté du club de renforcer le prestige de cette compétition.

© Badminton Associatif Choletais



08



10

février

2024



Collection Hiver

★ précieuse et intimiste

Birds In Row

Quentin Sauvé

Mad Foxes

SWIRLS

Clara Ysé

Maëlle Taina

↘ **Cholet**

- ★ Musée d'Art et d'Histoire
- ★ Jardin de Verre
- ★ Espace Saint-Louis



plus d'infos
et réservations
sur notre site :



4 200 joueurs au National à Pétanque

Le National à Pétanque revient pour une 35^e édition du 8 au 11 février. Chaque année, le gratin des joueurs français de pétanque fait le déplacement à Cholet pour s'affronter à La Meillaie. "Comme l'an passé, Philippe Quintais, Christian Fazzino, Maison Durk seront présents. Tout comme Kevin Malbec, Kevin Philipson et Jean-Pierre Subrenat vainqueurs en tripléte de l'édition 2023", indique **Patrick Croizer**, Président du comité d'organisation. Seul le champion du monde, Dylan Rocher, en stage avec l'équipe de France à Grenoble, manquera à l'appel.

Une compétition attractive

Très attendu, le National choletais attire pas moins de 4 200 joueurs venus de 55 départements. "Non seulement il y a de très bons joueurs, mais il y a aussi une soixantaine d'équipes de très haut niveau qui peuvent gagner le National. Il y a beaucoup d'anciens champions

de France, d'Europe, du Monde, qui y participent."

Le National à Pétanque permet ainsi de découvrir la pétanque sportive. Entre 8 000 et 10 000 spectateurs assistent aux rencontres. "Les passionnés de pétanque veulent voir du spectacle", poursuit le Président. Et du spectacle, il y en aura en simultané puisque 60 terrains extérieurs sont aménagés afin de limiter l'attente des joueurs. Ce qui porte à 177 le nombre total de terrains disponibles pour le championnat.

Un sport d'adresse

Au-delà de l'aspect populaire, la pétanque est un véritable sport. "On marche entre 12 et 15 km, comme on piétine beaucoup. Il faut aussi prendre en compte le poids de la boule, lors des lancers. C'est notamment un sport d'adresse qui nécessite beaucoup de concentration et une forme physique de concentration et une forme physique pour jouer à haut niveau et garder la régularité", insiste Patrick Croizer. ■



Jean-Pierre Subrenat, champion en tripléte de la 34^e édition

INFOS

Cholet National Petanque

Cholet 2024 SPORT & CULTURE

Une série d'actions mêlant sport et culture animeront la ville jusqu'au 26 juillet.

Au programme de février :

Jeux

• Le parcours des petits

Du 6 février au 9 mars

En libre accès, pour les enfants de 4 à 10 ans.

Médiathèque Élie-Chamard

• Jeux sportifs virtuels

Samedi 10 février, de 14h à 17h

À partir de 7 ans.

Ludothèque

• Les jeudis sportifs de la BU

Judi 15 février, de 14h à 19h

Jeux sportifs en libre accès pour les étudiants.

Campus universitaire de Cholet

• Escape game "Génération 2024 Captain contre Dr Flemme"

Mardi 27 février à 14h30

Partez à la recherche des flammes olympiques et paralympiques volées par le Docteur Flemme.

Captain, le super détective a besoin d'aide.

À partir de 9 ans.

Centre social Horizon

Inscriptions : e-changes.cholet.fr

• Jeux sportifs

Judi 29 février de 9h30 à 12h

Jeux de société géants, parcours sportifs, jeux en bois, dans le cadre des Anim'Sports Vacances Hiver.

Complexe sportif Joachim-du-Bellay

Inscriptions : cholet.fr - 6 €

Créatif

• Crée ton mini baby-foot

Mercredi 7 février, à 14h30

Centre social Horizon

Judi 29 février, à 15h

Médiathèque Élie-Chamard

À partir de 6 ans.

Inscriptions : e-changes.cholet.fr

Démonstration

• Aïkido avec l'Union Cholet Judo Aïkido 49

Samedi 17 février, à 15h

Médiathèque Élie-Chamard

• Danse et Karaté

Les 17 et 18 février

La Fabrique Chorégraphique et le Club de Karaté Athlétique Choletais s'associent dans une pièce qui mêle les deux disciplines.

Salle de la Fabrique Chorégraphique

Renseignements : lafabco@gmail.com

Spectacle

Mardi 13 février à 20h

Mercredi 14 février à 16h

La Compagnie En Acte(s), en partenariat avec le Jardin de Verre, interprète "Trajectoire(s), mémoire d'enfance exilée". Une pièce immersive qui parle de football, de sa féminisation, mais aussi d'exil autour de l'amitié de deux collégiens entre la France et le Kosovo.

Centre social du Planty ■

INFOS

cholet.fr

Ces Choletais qui trient à la source leurs biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier, l'ensemble des Français doivent trier leurs biodéchets. Rencontre de Choletais pour qui le compostage est devenu plus qu'une habitude, un réflexe.

Au printemps dernier, le restaurant du Golf a décidé d'installer trois bacs de compostage à proximité des cuisines. "Ce qui nous a motivés, c'est le fait d'avoir moins de déchets alimentaires dans nos poubelles", confie sa Directrice **Pauline Lacroix**. L'établissement s'est inspiré d'un de ses restaurants annexes, situé au Théâtre Foirail à Chemillé.

"Le plus compliqué, c'est de prendre un nouvel automatisme."

"Il y a trois ans, la commune a installé un composteur partagé. L'équipe de Chemillé l'utilise et on s'est rendu compte qu'on avait beaucoup moins de poubelles. À Cholet, avant de commencer le compostage, on avait trois bacs de poubelles marron chaque semaine. Maintenant, on n'en a plus que deux. On voit vraiment la différence. Les sacs sont moins lourds donc c'est plus de confort pour nos cuisiniers", remarque la responsable.

19 tonnes de déchets en moins
Même constat au pied de la résidence Mail 2 de Cholet. En 2014, les habitants ont décidé d'installer un composteur partagé. "En 10 ans, ce sont près de 19 tonnes de déchets en moins dans nos poubelles marron. C'est quand même de la pollution qu'on n'a pas enfouie ou brûlée", estime **Michel Bénétéau**. Le résident s'est porté volontaire pour être référent-composteur. En compagnie d'**Élisabeth Garreau** et de deux autres habitants, ils organisent des permanences tous les samedis matin. "Les gens ont un petit seau chez eux pour ramener leurs déchets alimentaires", explique la référente. L'équipe se charge ensuite de brasser le compost et d'ajouter du broyat, deux étapes indispensables pour obtenir un bon compost. "Au départ, on a été accompagnés par le service Gestion des Déchets de l'Agglomération. On a appris à repérer les champignons et savoir quand il faut humidifier. On a un bac de broyat et deux bacs de compost qu'on vide de temps en temps", précise Élisabeth Garreau.

Une démarche facile
Le compostage est devenu une habitude tant pour ces habitants que pour les cuisiniers du Golf. "Le plus compliqué c'est de prendre un nouvel automatisme. Mais une fois qu'il est pris, la question ne se pose même plus et c'est assez facile. L'idée est que les jardiniers du Golf utilisent le compost aux beaux jours", précise Pauline Lacroix. Celui de la résidence Mail 2 profite tant aux parterres qu'aux jardinières des copropriétaires. "Les rosiers nous disent merci. Et quand on voit nos déchets se transformer en matière, il n'y a pas photo", se réjouit Michel Bénétéau. ■

Info composteur

Cholet Agglomération accompagne les Choletais dans l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur. Un bon réduction de 50 € valable dans les magasins partenaires est disponible sur environnement.cholet.fr

Le service Gestion des Déchets aide aussi à la mise en place de compostage partagé.



Les composteurs du restaurant du Golf sont faits de simples palettes de bois.



Élisabeth Garreau et Michel Bénétéau entretiennent le composteur partagé de la résidence du Mail.

Julien Hervé : le sens du rire

Le scénariste et réalisateur choletais Julien Hervé, co-auteur des "Tuche" (2, 3 et 4), du "Doudou" et du dernier "Astérix et Obélix", vient présenter son dernier film "Cocorico" au CGR samedi 10 février. Rencontre avec celui qui a débuté sa carrière en écrivant des vannes pour Canal +.



Julien Hervé sur le tournage de son 2^e film, "Cocorico"

DR

Vous avez écrit pendant 15 ans pour "Les Guignols de l'info". Quels souvenirs en gardez-vous ?

Tous les soirs, il y avait environ 2 à 3 millions de personnes qui regardaient, c'était colossal. Mais de l'intérieur, on ne s'en rendait pas forcément compte et on avait choisi de ne pas se mettre la pression. C'étaient juste des années géniales. Un boulot hors norme. Fatigant, exigeant pour essayer d'être drôle tous les jours. Une quotidienne, c'est pas facile ! C'est une très bonne école pour l'écriture. J'ai appris sur le tas. C'était un exercice collectif, où chacun avait son rôle pour enrichir les sketches. Pendant les 7 premières années, je n'ai d'ailleurs pas touché à l'ordinateur. C'était Bruno [Gaccio, ndlr] le cuisinier en chef, et nous, on lui apportait les ingrédients.

Comment s'est faite la bascule vers le cinéma ?

C'est Philippe Mechelen, qui bossait aux Guignols aussi, scénariste des "Tuche" qui m'a embarqué dans cette histoire après le succès du film au cinéma, puis sur TF1 en 2011. La chaîne voulait

un 2^e opus et Philippe a proposé qu'on l'écrive ensemble. Je n'avais jamais écrit pour le cinéma. C'est un exercice très différent : la dramaturgie, la construction d'une histoire, l'élaboration de scènes d'exposition... C'était un nouveau métier à découvrir et à apprendre. Le succès de ce nouvel épisode nous a positionnés sur la carte et nous a offert des opportunités. Notamment passer derrière la caméra, avec "Le Doudou" que l'on venait d'écrire et pour lequel on s'est lancés dans la réalisation.

"J'aime raconter des histoires.

La nature humaine me fascine."

Avec "Cocorico", vous réunissez pour la première fois au cinéma Didier Bourdon et Christian Clavier dans une comédie qui joue sur les contrastes sociaux.

Avoir ces 2 grands monstres du cinéma sur le plateau a fait basculer le projet dans une autre dimension. J'avoue que j'ai stressé un peu mais le tournage s'est super bien passé. Ils m'ont beaucoup aidé tous les deux. C'est un duo qui fonctionne à merveille. Toute proportion gardée, comme un Bourvil et un de Funès. Quant à l'histoire, j'ai voulu chercher l'universel, de façon à ce que l'on puisse s'identifier aux personnages. En l'occurrence, on a tous connu dans notre vie un moment de complexe social, une situation où on ne devrait pas être là et pour laquelle on n'a pas les codes. Une sensation assez désagréable... J'aime susciter de l'empathie pour les personnages. Et puis, un micro événement vient faire basculer l'ordre établi, comme dans une fable de La Fontaine : les gros deviennent moins gros, les petits deviennent plus gros... J'espère que ça parlera aux gens et surtout que ça les fera marrer ! ■

Le pitch

Sur le point de se marier, Alice et François décident de réunir leurs deux familles. Pour l'occasion, ils réservent à leurs parents un cadeau original : des tests ADN pour que chacun puisse découvrir les origines de ses ancêtres. Mais la surprise va virer au fiasco quand les Bouvier-Sauvage, grande famille aristocrate, et les Martin, beaucoup plus modestes, découvrent les résultats, pour le moins... inattendus !

Ciné-rencontre

Pour son 3^e Hotmilk XL, l'association 2:35 propose une soirée ciné-rencontre autour du nouveau film du Choletais Julien Hervé, "Cocorico", en présence du réalisateur et scénariste : "C'est pour moi une occasion de transmettre aux jeunes générations. Partager mon expérience, mon parcours, avec un message : celui de ne pas s'auto-censurer. Et puis, faire ça à la maison permet de se retrouver famille et amis, donc c'est encore mieux !"

Rendez-vous samedi 10 février à 20h au CGR Arcades Rougé.

Tarif : 5,50 € la séance

INFOS

 2:35 l'asso ciné



Raphaël, 33 ans.
Jardinier au sein
du service Gestion
des Espaces paysagers.
Au service des Choletais
depuis 7 ans.



***Nous participons
à notre niveau
à l'embellissement
du cadre de vie
pour les Choletais,
c'est important.*** 

Raphaël, jardinier

En quoi consiste votre métier ?

Je suis jardinier et mon métier est très varié. Nous nous occupons de l'entretien des parcs, jardins et espaces verts de Cholet. Nous faisons principalement de la taille d'arbustes, du désherbage et de la tonte en été. En fin d'année, nous plantons des arbres et des arbustes, notamment lors de la Fête de l'automne. Nous sommes également en charge du Pollinarium sentinelle®, de l'écopâturage et de la gestion des ruches au Musée du Textile.

Comment se déroule une journée type ?

Nous avons un secteur donné à entretenir, par équipe. Tous les lundis, nous ramassons les papiers et nettoisons notre zone. En fonction des besoins et de la saison, nous pouvons ensuite consacrer nos journées à tailler, désherber ou entretenir les lieux. Nous intervenons dans les parcs et jardins, le long du périphérique et de la voirie, dans les lotissements ou les quartiers résidentiels. Nous faisons des relevés sur le pollinarium quotidiennement, afin que les personnes inscrites à l'alerte pollens aient les informations en temps et en heure (lire page 17). L'apiculture se fait surtout à partir du printemps jusqu'à la récolte du miel fin juillet. Enfin, nous plantons des massifs de fleurs bisannuelles mi-octobre et des massifs de fleurs estivales mi-mai.

Ce qui vous plaît dans votre travail ?

J'aime la diversité des tâches. Nous avons la chance de pouvoir faire partie de clubs de travail pour diversifier et enrichir notre activité : écopâturage, fleurissement, pollinarium, apiculture... Tous les jours, nous pouvons changer de tâche, ce n'est jamais monotone. Nous participons à notre niveau à l'embellissement du cadre de vie pour les Choletais, c'est important. C'est un métier d'extérieur, il faut être habitué à travailler par tous les temps !

Que faites-vous pendant l'hiver ?

Les conditions de travail en saison hivernale sont plus difficiles. Les mois de janvier et février permettent de faire le suivi du matériel (entretien, réparation), d'imaginer les créations de massifs de fleurs, de préparer les commandes de végétaux pour l'année suivante.

Afin d'anticiper la saison à venir, nous enlevons les bois morts, rabattons, désherbons et paillons les massifs d'arbustes. À la suite des tempêtes, nous chargeons d'évacuer les arbres et branches tombés.

L'activité en chiffres

- 84 agents, répartis en 3 secteurs géographiques
- 516 ha d'espaces verts et sportifs
- 18 000 arbres préservés sur la ville de Cholet
- 70 000 plantes annuelles et 65 000 bisannuelles produites
- 20 terrains de sport entretenus ■



L'interview en vidéo dans la nouvelle rubrique "Toujours là pour vous"



Consultez toutes les offres
d'emploi proposées par
Cholet Ville et Agglomération



Nous avons la chance de bénéficier de sites naturels exceptionnels qui offrent des lieux de balade et de détente. ”

Gilles BOURDOULEIX

Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération
Député honoraire



Ce numéro de février de Cholet mag comprend un dossier important sur la nature à Cholet. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Ces quelques pages sont l'occasion de rappeler l'action de l'équipe municipale pour préserver notre cadre de vie et notre environnement. Nous avons la chance de bénéficier de sites naturels exceptionnels qui offrent des lieux de balade et de détente. Que ce soit l'étang des Noues, le lac de Ribou ou encore les parcs plus urbains comme le Parc de Moine ou encore le Jardin du Mail, Cholet offre des espaces de verdure également dans les quartiers. J'aime à rappeler que la commune compte 1 arbre pour 3 habitants. C'est une richesse que nous devons préserver. Chaque année, nous réalisons des plantations d'arbres avec les écoliers choletais. Les prochaines années seront le théâtre d'un vaste programme de renaturation des cours d'écoles. Nous n'avons pas attendu des communications nationales à tout va pour y réfléchir. Nous agissons et c'est une volonté d'y associer également les enfants qui vont en bénéficier au quotidien.

Un des grands rendez-vous sportifs est également au programme dans les prochains jours...

Le site de La Meilleraie va offrir au public choletais un événement sportif devenu au fil des années incontournable : le National à Pétanque. Cette 35^e édition tiendra une nouvelle fois toutes ses promesses et ravira incontestablement le public toujours plus nombreux. 400 équipes dont les plus grands joueurs français vont s'affronter pendant ces quatre jours au Parc des Expositions de la Meilleraie, transformé pour l'occasion en immense boulodrome. L'an prochain, nous pourrions accueillir encore plus d'équipes en utilisant le nouveau boulodrome, avec ses 32 terrains de pétanque supplémentaires, situé de l'autre côté de la Moine.

Un événement, prémices de la prochaine édition du Carnaval, donne rendez-vous aux Choletais le 16 février prochain à la Salle des Fêtes...

Il s'agit de l'élection des Ambassadrices. Lors de cette soirée, les spectateurs présents vont élire les trois jeunes filles que les Choletais découvriront notamment sur le "char des Ambassadrices" lors des défilés de jour et de nuit, et qui représenteront Cholet tout au long de l'année. ■



Le saviez-vous ?

Une étude de l'ADEME montre qu'un arbre mature peut évaporer jusqu'à 450 litres d'eau par jour, soit l'équivalent de 5 climatiseurs fonctionnant pendant 20 heures. **Un arbre bien placé permet de réduire de 30 % les besoins en climatisation et de rafraîchir l'air ambiant de 2 à 8 °C.**

Penser la ville avec la nature

En réponse à la crise climatique, il est important de cultiver la nature en ville. Ces deux termes ne s'opposent pas. La nature est la clé du bien-être urbain, et la préserver est nécessaire, vital.

Protéger les écosystèmes, offrir des îlots de fraîcheur en plein cœur de nos espaces urbains, améliorer la qualité de l'air... les bienfaits de la présence des arbres ne sont plus à démontrer. Cholet compte 18 000 arbres sur le domaine public (hors bois et forêts). Chaque année, la Municipalité développe son patrimoine arboré avec la plantation moyenne de 400 nouveaux sujets. L'embellissement et le verdissement des quartiers, fruit de la volonté politique de l'équipe municipale, contribuent à rendre Cholet attractive et agréable à vivre et ce, tout en respectant l'environnement. Les parcs de Moine, Turpault, du Menhir et le Jardin du Mail sont de véritables poumons verts au cœur de la cité. Ils participent incontestablement à la qualité de vie des habitants et visiteurs. Les squares, petites places de quartiers ou alignements d'arbres sur les grands axes verdissent eux aussi la ville.

S'adapter au changement climatique

Dès lors, à l'heure où la densification urbaine est une nécessité de la Loi Climat et Résilience avec l'objectif de zéro artificialisation nette en 2050, comment rendre la ville encore plus verte ? "Les villes trop minérales contribuent directement aux phénomènes d'îlots de chaleur. La nature en ville concourt à l'adaptation des milieux urbains aux crises environnementales que sont le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité. C'est également une réponse qui contribue à une meilleure infiltration de l'eau. La Ville de Cholet mobilise de nombreux moyens pour opérer sa transition écologique", explique Jean-Paul Brégeon, Premier Adjoint au Maire, en charge de l'Aménagement du territoire et du Développement durable.

"Nous élaborons les projets non seulement en matière d'aménagement urbain, mais aussi en mesurant leur impact environnemental, en les inscrivant dans notre stratégie politique de transition écologique traduite dans les priorités du Plan Climat Air Énergie Territorial, en réfléchissant à la végétalisation et ce, tout en consultant les habitants sur leurs envies."

Les 516 hectares d'espaces verts publics que compte la ville sont au cœur des préoccupations des élus et des services. "Cholet bénéficie d'un environnement privilégié dans lequel chacun agit en faveur de la biodiversité, de la faune et de la flore. Des rendez-vous comme la Fête de l'arbre ou la Fête de l'automne sont l'occasion de plantations avec les petits Choletais et impliquent chacun au respect et à la protection de notre environnement pour le bien de tous", complète Annick Jeanneteau, Adjointe au Maire en charge de la Voirie, des Espaces verts et des Actions de quartiers. Végétalisation, désimperméabilisation des espaces publics, renaturation des cours d'écoles... plusieurs actions concrètes illustrent cet engagement.

Les pieds d'arbres revégétalisés

Devant l'Office de Tourisme, sur l'avenue de l'Abreuvoir ou le long du boulevard Delhumeau-Plessis par exemple, les pieds d'arbres font l'objet d'une désimperméabilisation. Cette démarche vient répondre "à un enjeu de maintien et de préservation des arbres existants. Cette technique permet de libérer la base du tronc favorisant ainsi sa survie et un meilleur développement. De plus, cette végétalisation s'inscrit dans des objectifs d'embellissement du cadre de vie des habitants et d'amélioration de la valeur environnementale et paysagère" explique Annick Jeanneteau.



Annick Jeanneteau

Adjointe au Maire
Voirie - Espaces verts
Actions de quartiers

« Notre environnement, notre cadre de vie sont indispensables à notre épanouissement et à notre bien-être. C'est également un levier d'attractivité, dans un contexte de concurrence des territoires. La place de l'arbre en ville est un enjeu majeur de notre adaptation au changement climatique. Son entretien et nos nouvelles plantations sont ainsi au cœur de notre vision pour préserver et enrichir notre patrimoine naturel. »

ENSEMBLE,
MOBILISÉS
POUR LE CLIMAT !

PCAET 
Plan Climat Air Énergie Territorial



Plus d'infos sur
cholet.fr

Des cours d'écoles, îlots de fraîcheur

La Ville s'est engagée dans un programme de renaturation des cours d'écoles publiques. Objectifs : créer des îlots de fraîcheur et plus de mixité dans l'utilisation des espaces.

Les 35 cours d'écoles publiques de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet vont faire l'objet d'un renouvellement pour les rendre plus vertes, plus adaptées au changement climatique, plus propices à l'épanouissement des enfants et à l'égalité filles-garçons. Représentant un budget total de 6 millions d'euros, le programme de renaturation vise à végétaliser et désimpermeabiliser 50 % des surfaces de toutes les cours de récréation d'ici 10 ans, soit 44 300 m² au total (l'équivalent de 6 terrains de football). "Depuis des décennies, les cours de récréation goudronnées étaient la règle. Pratiques, simples à entretenir, elles sont aussi des îlots de chaleur en plus d'être austères. Le ciment, le goudron y sont les matériaux privilégiés. Les arbres y sont rares. L'eau de pluie ruisselle sans pouvoir s'infiltrer... Nous avons décidé d'inverser la tendance", note **Olivier Baguevard**, Adjoint au Maire en charge de l'Éducation.

Plus de bien-être

La végétalisation de ces espaces permettra ainsi aux enfants et aux personnels de

bénéficier d'extérieurs plus frais et plus agréables. De véritables îlots de fraîcheur, indispensables en période de fortes chaleurs. En plus de cet aspect environnemental, un enjeu social et éducatif est également à noter. "L'objectif est de redéfinir dans chaque cour des espaces pensés pour tous. Les récréations se dérouleront dans de meilleures conditions et de manière plus apaisée. L'observation de la nature, les activités dans les potagers faciliteront le partage d'activités entre filles et garçons. Beaucoup d'enfants ont besoin de se reconnecter à la nature, de réapprendre à manipuler, à toucher, et à travailler leur motricité", précise l'élue.

En concertation

Le projet se veut collaboratif. La concertation des enfants, et de tous les adultes impliqués (enseignants, animateurs, personnels de l'école), tout comme la transversalité avec les services techniques, est un aspect déterminant dans la démarche. "Grâce à des ateliers, l'idée est de préciser les besoins et envies de tous les utilisateurs. La direction des Parcs, Jardins et du Paysage s'en inspirera ensuite pour construire les

projets et aboutir à une proposition répondant à la fois aux enjeux et aux attentes", complète **Annick Jeanneteau**, Adjointe au Maire en charge des Espaces verts. Des critères de priorisation ont été déterminés afin de planifier les interventions dans les écoles jusqu'en 2034.

Buffon école pilote

Le groupe scolaire Buffon est le premier de la liste à bénéficier du programme de renaturation de ses cours maternelle et élémentaire. **Gravillons, copeaux de bois, pavés enherbés, gazon... la création de nouvelles zones de jeux permettra de désimpermeabiliser 50 % des sols.** Des plantations d'arbres et d'arbustes sont également prévues. Après une phase de concertation à l'automne 2023, les travaux se dérouleront de juin à septembre 2024, pour un montant total de 320 000 € TTC.



Plus d'infos et le projet en vidéo sur cholet.fr





Les désagréments saisonniers (chutes de feuilles et de fruits) sont de petits prix à payer pour de grands services rendus par les arbres.

En quoi les arbres en ville sont-ils utiles ?

Conserver des arbres dans un aménagement urbain présente de nombreux avantages. La Ville de Cholet en compte 18 000 et attache une attention toute particulière au développement et à l'entretien de ce patrimoine arboré.

En milieu urbain, les arbres ont de nombreux bienfaits dont profitent les habitants : ils améliorent la qualité paysagère et l'attractivité économique d'un secteur, contribuent à la santé et au bien-être en permettant de réduire la pollution de l'air et le bruit, ou encore de modérer les températures ambiantes. Les arbres ont un impact non négligeable sur le réchauffement climatique en piégeant le carbone. Au-delà de ces qualités, les arbres ont une formidable capacité de fédération : ils facilitent les relations humaines entre les personnes fréquentant ou habitant le même quartier et peuvent renforcer le sentiment d'appartenance communautaire.

18 000 arbres

La Ville de Cholet souhaite maintenir voire augmenter son patrimoine arboré composé à ce jour de 18 000 arbres (et 85 hectares de bois et forêts), tout en favorisant une implantation aux endroits où ils ont la place de pousser

correctement. L'objectif est d'augmenter la quantité tout en veillant à assurer un suivi de qualité, en particulier les premières années.

Attention à l'élagage

Un arbre n'a pas besoin d'être élagué pour bien se porter, au contraire ! Moins nous intervenons sur les arbres, mieux ils se portent. La coupe favorise l'apparition de plaies, rend les arbres vulnérables aux germes et aux champignons et engendre des repousses virulentes et souvent fragiles.

Lorsqu'ils sont malades ou détériorent des biens, les abattages d'arbres sont parfois nécessaires pour garantir la sécurité des habitants. Lors des abattages sécuritaires, des zones de replantation sont systématiquement recherchées pour compenser ces abattages et le bois de ces interventions est recyclé en paillage. Des projets de plantation de petits boisements sur des parcelles fauchées ou tondues sont également en cours.

Ce sont les 4 élagueurs municipaux qui assurent l'entretien des arbres de Cholet, l'appel à la sous-traitance étant très exceptionnel.

Les bienfaits de l'arbre en ville

Conserver des arbres dans un aménagement urbain présente de nombreux avantages.

Les arbres en ville :

- améliorent la qualité de l'air ;
- concourent à la décarbonation ;
- créent des îlots de fraîcheur ;
- protègent les sols et préservent la qualité de l'eau ;
- maintiennent la biodiversité ;
- favorisent le bien-être en milieu urbain ;
- préservent l'esthétique urbaine et architecturale.

Donner une valeur aux arbres pour mieux les protéger

En décembre 2022, la Ville de Cholet s'est dotée d'un nouvel outil de mesure écologique : le barème de l'arbre. Cholet mag vous en explique les objectifs et le fonctionnement.

Quelle est la véritable valeur d'un arbre ? C'est à cette question que répond le barème de l'arbre, qu'applique la Ville de Cholet. Pourquoi mettre en place un tel dispositif ? La Collectivité gère un patrimoine arboré de plus de 18 000 sujets dont elle assure la pérennité et le développement. "Les arbres sont trop souvent abîmés ou altérés par les évolutions des infrastructures et des aménagements. En particulier, en cas de travaux à proximité des arbres, les risques de dégradation sont importants, notamment en matière de santé, longévité et stabilité", constate **Annick Jeanneteau**, Adjointe au Maire en charge des Espaces verts.

Un outil d'aide à la décision

La Ville renforce donc son dispositif de prévention et de protection des arbres sur son territoire en adoptant le barème de l'arbre. "Il s'agit d'un outil d'aide à la décision qui permet avant tout de faciliter le dialogue avec les porteurs de projet, de manière préventive. En estimant la valeur d'un arbre, il permet de les sensibiliser à son importance et de les appeler à la plus grande vigilance", précise l'élue.

Le dispositif permet notamment de déterminer la valeur pécuniaire d'un arbre. Les valeurs sont calculées grâce à l'outil informatique développé par Plante et Cité et l'association Copalme et reconnu au niveau national.

20 000 € pour un platane

Concrètement, en cas d'abattage d'arbre non autorisé, le responsable devra s'acquitter de sa valeur. Pour des dégâts partiels sur l'arbre (branches, tronc, système racinaire), le barème permettra aussi d'en définir le coût. Exprimée en euros, la valeur monétaire d'un arbre est fixée à partir de nombreux paramètres : son âge, son état sanitaire, sa taille, son volume, sa localisation, son coût de gestion, sa protection réglementaire, son intérêt écologique... "Un platane en centre-ville est par exemple estimé à 20 000 €. L'objectif est de sensibiliser à la valeur du végétal, à la nécessité de le protéger et de sanctionner ceux qui ne respecteraient pas les conditions techniques prescrites."



Les besoins de l'arbre

Pour son bon développement, l'arbre en ville a besoin :

- de place pour ses racines ;
- d'un minimum de compactage du sol ;
- d'être protégé des chocs ;
- d'un maximum d'infiltration d'eau.

Sans ces conditions, un arbre en ville pousse deux fois moins vite qu'un arbre planté en milieu naturel.

Allergies : le pollinarium monte la garde

Les personnes allergiques peuvent anticiper les gênes occasionnées par les pollens grâce à un système d'alerte par e-mail. Le but : favoriser les traitements préventifs.

Cholet, Ville et Agglomération a mis en place un dispositif de surveillance des pollens de l'air, appelé Pollinarium sentinelle® dans le jardin du Musée du Textile et de la Mode. Un outil au service de la santé publique. En France, selon l'Anses (l'Agence nationale de sécurité sanitaire), 30 % des adultes sont impactés. Chez les enfants, les chiffres s'élèvent à 20 %. L'exposition de la population aux pollens constitue donc un enjeu de santé publique. Un phénomène en augmentation ces dernières années, dans les pays industrialisés. Ces allergies peuvent se manifester par des problèmes oculaires, une atteinte de la peau, des difficultés respiratoires...

À quoi sert un Pollinarium sentinelle® ?

C'est un dispositif de prévention des allergies aux pollens. Il est composé des principales espèces de plantes (plantain, armoise, graminées...), arbustes et arbres sauvages (noisetier, saule, aulne...) de la région choletaise dont le pollen est allergisant. Dix espèces de plantes herbacées et six essences d'arbres sont observées quotidiennement, afin de détecter le début et la fin de l'émission de pollen de chacune d'entre elles.

Anticipez votre traitement

Vous êtes allergique aux pollens et souhaitez anticiper votre traitement avant que les symptômes n'apparaissent ?

Comment ça marche ?

1. Les plantes viennent d'une zone de 20 km autour de Cholet.
2. Chaque jour, les plantes sont observées par les jardiniers municipaux.
3. Quand le premier plant d'une espèce commence à émettre du pollen, l'information est notée.
4. Une alerte est envoyée aux personnes inscrites sur le site alertepollens.org
Elles peuvent alors débiter leur traitement avant l'apparition des premiers symptômes.
5. Lorsque le dernier plant d'une espèce n'émet plus de pollen, l'information est à nouveau transmise et les personnes allergiques peuvent arrêter leur traitement, évitant ainsi la surmédication.

Vous êtes allergique ?
Inscrivez-vous gratuitement sur alertepollens.org

Le Pollinarium sentinelle® vous informe avec quelques jours d'anticipation des émissions de pollens. À ce jour, 696 personnes sont inscrites à l'alerte pollens. Un dispositif proposé en collaboration avec l'Association des Pollinariums Sentinelles de France, Air Pays de la Loire et l'Agence Régionale de Santé. ■

Refuges de la biodiversité

Certains arbres morts sont parfois laissés dans les différents espaces verts de la ville, dans une démarche respectueuse de la faune et de la flore. Ils sont en effet un refuge pour la biodiversité. Dans un objectif pédagogique, la Ville de Cholet a installé des panneaux explicatifs auprès des arbres concernés y décrivant les espèces potentiellement abritées. Pour rappel, les arbres ne sont en aucun cas abattus pour des raisons de "confort", telles que la chute des feuilles, des fruits, leur hauteur ou leur ombrage. Ils le sont après un diagnostic précis et quand ils présentent un risque pour la population.



Dès le numéro de mars, Cholet mag sera fabriqué à partir de pâte à papier 100 % recyclée, sans aucun composé chimique blanchissant.

Étudiez à Toulouse sans quitter Cholet !

Document communiqué - Cholet, 10/03/2024

Les inscriptions scolaires, c'est maintenant

Pour la rentrée 2024-2025, les inscriptions scolaires pour les écoles maternelles et élémentaires publiques sont ouvertes.

Rencontrer le directeur

À Cholet vous pouvez choisir votre école. Toutefois, en raison de leur capacité d'accueil, certains établissements sont contraints de limiter le nombre d'inscriptions. Afin de faciliter la rentrée de votre enfant, il est fortement recommandé de rencontrer le directeur d'école.

Les démarches

Vous pouvez déposer un dossier d'ici fin avril soit :

- en ligne sur monespacecitoyen.cholet.fr ;
- en version papier auprès de l'accueil unique de l'Hôtel de Ville. ■

INFOS

Service Accueil-Mon espace famille
monespacefamille@choletagglomeration.fr
02 72 77 24 26 (choix 1)

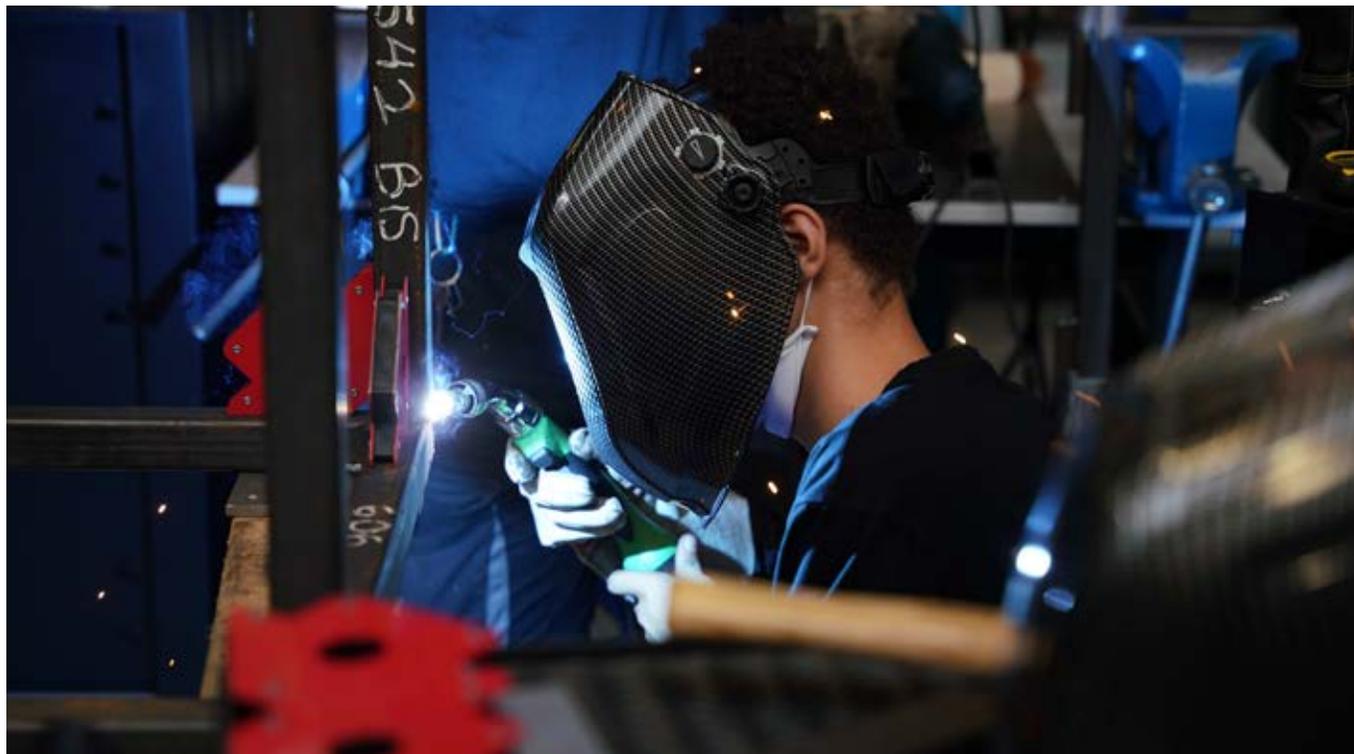
Portes ouvertes

- **Vendredi 15 mars, de 17h à 19h :**
La Girardière, Paradis, Les Turbaudières,
Jules-Verne, Marie-Curie.
- **Vendredi 22 mars, de 17h à 19h :**
La Bourie, Louis-Buffon, Charlotte et Emily-Brontë,
Chambord, La Chevallerie, La Bruyère, Molière,
Les Richardières, Saint-Exupéry, Turpault.



Indus Avenir :

immersion dans un atelier de formation



Jusqu'à fin mai, les cinq établissements de formation du territoire accueillent des jeunes en immersion dans leurs ateliers durant une demi-journée. Une initiative de Cholet Agglomération pour faire naître les vocations, en partenariat avec les établissements de formation.

Deuxième bassin industriel de la région des Pays de la Loire, le Choletais est incontestablement une terre d'industrie. Pourtant les entreprises peinent à recruter. Pour susciter l'intérêt des plus jeunes, les cinq établissements de formation que sont Eurespace, le lycée Renaudeau, le lycée de l'Hyrôme, l'Institut de Formation Technique de l'Ouest (IFTO) et l'ensemble Dom Sortais reçoivent les jeunes dans leurs ateliers. Lors d'une matinée ou d'une après-midi, ils découvrent un métier grâce à la pratique et l'environnement industriel. Ce premier pas leur permet aussi d'identifier les formations disponibles ainsi que les perspectives d'avenir par le biais d'échanges avec un professionnel.

Plusieurs métiers

Les jeunes intéressés sont invités à choisir parmi les différents métiers proposés :

- Électricien, Électrotechnicien : Lycée Renaudeau / Ensemble Dom Sortais / Eurespace ;
- Chauffagiste : Ensemble Dom Sortais / Eurespace ;
- Plombier : Lycée Renaudeau / Ensemble Dom Sortais / Eurespace ;
- Frigoriste : Ensemble Dom Sortais / Eurespace ;
- Technicien de maintenance industrielle : Lycée Renaudeau ;
- Pilote de ligne de production : Lycée Renaudeau ;
- Concepteur de produits industriels : Ensemble Dom Sortais ;
- Opérateur électronique et réseaux : Lycée Renaudeau / Lycée de l'Hyrôme ;
- Magasinier : Eurespace ;
- Préparateur de commande : Eurespace ;
- Menuisier : Lycée Renaudeau / Eurespace ;
- Chaudronnier : IFTO. ■

INFOS

Inscriptions dans la limite des places disponibles auprès de :

- La Maison de l'Orientation au 02 41 49 26 60 pour Eurespace, l'IFTO et l'Ensemble Dom Sortais ;
- Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) au 02 41 46 02 66 pour les lycées Renaudeau et de l'Hyrôme.

Cette opération inédite est réalisée en partenariat avec Mauges Communauté, le MEDEF et le CIO.

Cholet Passion - 37 élus

Un cadre de vie à préserver

À l'occasion du vote du Plan Climat Air Énergie Territorial lors du Conseil d'Agglomération, il convient de rappeler quelques faits sur notre action municipale pour la préservation de notre environnement et de notre cadre de vie.

La Ville de Cholet est peut être connue pour son dynamisme économique, son taux de chômage avoisinant les 4,5 % synonyme de plein emploi, sa position stratégique au carrefour de 4 départements et de 2 régions... Mais Cholet et Le Puy-Saint-Bonnet sont riches de sites naturels exceptionnels, de parcs et de jardins à préserver.

À l'heure où nous subissons des épisodes de chaleur de plus en plus importants, le nombre d'arbres plantés chaque année est primordial. Tous les ans, plus de 400 arbres sont plantés sur l'ensemble du territoire notamment avec les petits écoliers choletais lors de la Fête de l'arbre ou encore de la Fête de l'automne. Ces moments permettent de sensibiliser les plus jeunes à la nécessaire attention à porter à cet environnement végétal.

À l'heure où certains politiques vantent des conseils en la matière, nous, nous agissons.

Nous ne tergiversons pas et nous ne saupoudrons pas de mesurette pour faire croire à un engagement politique fort.

Nos concitoyens valent plus que cela. Vous le savez, nous sommes investis pour le bien-être des Choletais.

Ainsi, un vaste programme de renaturation des cours d'écoles est lancé. Il traduit une politique volontariste indéniable. Nous sommes probablement des précurseurs dans le département vu l'envergure et l'ambition de ce projet.

Notre action ne se résume pas à planter deux arbres et de dire qu'ainsi nous revégétalisons les cours d'écoles. Ce serait un mensonge, même si certains ne se gênent pas. Nous constatons chaque jour que certains, femmes et hommes politiques, n'ont aucun scrupule...

Mais l'équipe Cholet Passion ne s'engage pas à moitié.

Depuis la rentrée de septembre, des élèves de l'école Buffon, l'équipe enseignante et les agents ont imaginé la cour de récréation de leurs rêves. Certains ont rêvé de piscines, de terrains de

football, d'animaux, d'endroits pour se poser à l'ombre des arbres, d'espaces pour courir ou encore jouer aux billes... Les services de la Ville de Cholet ont concrétisé et formalisé ces souhaits. Les premiers coups de pioche vont ainsi intervenir cet été.

Les enfants sont acteurs de ces projets. Il s'agit non seulement de réaménager des espaces en enrobé en véritables écrans de verdure mais cela permet également de sensibiliser les plus petits à la biodiversité.

Cette ambition se poursuivra sur plusieurs années et concernera les 35 cours d'écoles de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet.

La Ville de Cholet compte déjà 1 arbre pour 3 habitants, ainsi que des parcs et jardins appréciés comme le Parc de Moine.

Ce programme de renaturation des cours d'écoles sera le poumon vert de chaque groupe scolaire.

Un tel projet illustre notre vision d'une écologie pragmatique loin de tout dogme ou diktat politicien. Préserver la nature, notre environnement, notre cadre de vie ne sont pas l'apanage des écologistes. L'écologie n'est pas la propriété des Verts.

Hé bien non !

Au lieu des grands discours et des élucubrations nous agissons pour le bien de tous.

C'est exactement notre vision de l'engagement local !

Naturellement Cholet - 3 élus

Repenser la ville

L'étalement urbain des dernières décennies n'est plus tenable. Les terres doivent être préservées et réservées à l'agriculture et à l'alimentation. Les villes sont mal préparées au changement climatique. Elles n'offrent plus assez de confort, de proximité, de logements.

En 2023 Cholet a été classée en zone tendue pour le logement. Cette tension que l'on voyait poindre depuis des années n'a pas été suffisamment anticipée.

Nous devons collectivement revoir nos manières de faire la ville pour mieux vivre les canicules, économiser l'énergie et réduire les factures, pour offrir des logements mieux conçus à prix abordable, pour retrouver la joie d'aller et venir à pied, en vélo, en sécurité; pour faire ses courses dans un centre-ville dynamique, pour que chaque quartier dispose de services de proximité. Repenser la ville avec et pour les habitants c'est proposer, discuter, amender les projets pour une démocratie locale active et apaisée.

Nous présentons 26 propositions dans notre magazine n° 3.

Cholet Autrement - 3 élus

7 % ou 16,4 % ?

7 % c'est le taux de vacance commerciale de Cholet annoncé par le maire, qui, dans un déni total continue de croire qu'on lui envie l'animation du centre-ville. Certes la période de Noël a apporté un peu de chaleur à un centre-ville déserté, mais les fermetures de magasins continuent. Les commerçants dénoncent des loyers et des parkings trop chers.

16,4 % c'est le taux de vacance commerciale retenu par la rapporteure publique pour rejeter définitivement le projet d'extension de l'Autre Faubourg au Conseil d'État début janvier.

Qui dit vrai ? Ce qui est vrai c'est que le maire a largement défendu ce projet d'extension tout en continuant à réclamer les fonds de l'État pour le programme « action cœur de ville » dont l'un des objectifs est de pallier le risque concurrentiel. Surpris aussi de retrouver nos idées en faveur du centre-ville dans le bilan mi-mandat de la majorité.

Avec vous ! Uni.e.s à gauche - 2 élus

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction du magazine.

Sélection agenda

Retrouvez l'agenda
sur cholet.fr et suivez-nous
sur les réseaux sociaux



Vendredi 16 février

Anim'Sports Adultes "De cape et d'épée"

La direction des Sports de la Ville de Cholet propose un nouveau rendez-vous sportif en soirée, fun et décalé, pour les plus de 18 ans : Anim'Sports Adultes. Découvrez et initiez-vous à l'escrime artistique sur la scène du Théâtre Saint-Louis. Puis bénéficiez d'une visite exclusive de ce haut lieu de la culture choletaise.

À 19h30

Théâtre Saint-Louis

Infos : asadultes@choletagglomeration.fr



© Les Tréteaux jubaudois

23 et 24 février

Théâtre "Les Ténors"

Les Tréteaux jubaudois présentent "Les Ténors", une pièce de Ken Ludwig, au profit de l'association Libami. Objectif : collecter des fonds pour venir en aide aux enfants et familles libanaises.

À 20h30

Salle L'Expression – La Jubaudière

Tarif unique : 12 €

Billetterie : Office de Tourisme du Choletais
ou theatrelibamicholet@gmail.com



DR

Vendredi 16 février

Élection des Ambassadrices

Élection des 3 Ambassadrices, qui représenteront la Ville de Cholet tout au long de l'année 2024. Une élection on ne peut plus démocratique, puisque c'est exclusivement le public qui vote.

20h

Salle des Fêtes

Infos et réservations :
02 41 62 28 09



Mercredi 28 février

Atelier restauration de sculpture

Après une présentation du métier de restaurateur, les enfants s'essaient à la restauration en pratiquant le nettoyage à sec, le collage et la retouche sur des échantillons en plâtre.

10h-12h pour les 8/10 ans et 14h30-17h pour les 11/13 ans
Musée d'Art et d'Histoire

Infos et réservations : 02 72 77 23 22

Je découvre ma ville, je l'aime, je la respecte



Une visite thématique

"Je découvre ma ville, je l'aime, je la respecte", c'est un programme proposé par la Mairie aux écoles de Cholet. Après un travail de préparation avec ton enseignant, tu vas réaliser une visite thématique de la ville. Pendant une matinée, tu parcourras à pied le centre-ville. Munis d'un plan et d'un carnet de route, toi et ta classe serez guidés par un agent de l'Office de Tourisme.



© Catherine Fonteneau - Nathalie Jeanneteau

À quoi ressemblait la ville en 1900 ?
Quels étaient les monuments présents ?
Comment vivait-on à l'époque ?
Si tu es en CM1 ou CM2, tu participeras peut-être à l'opération "Je découvre ma ville, je l'aime, je la respecte".

Observer les détails

Cette visite te permettra de mieux comprendre comment s'est constituée ta ville au fil du temps. À chaque période, des monuments et bâtiments de Cholet ont été construits avec un style particulier. Lors de cette journée, tu vas apprendre à repérer les traces du passé, en observant le moindre détail. Fresques, fontaines, arches n'auront plus de secret pour toi. Tu pourras ainsi faire le lien entre les bâtiments qui ont été réalisés à l'époque et ceux qui font partie de ton quotidien.



Découvrir l'histoire

L'agent de l'Office de Tourisme vous emmènera sur un circuit particulier en fonction de la thématique que tu auras travaillée avec ton professeur. Il y a deux parcours proposés, un circuit pour découvrir l'histoire et l'architecture de Cholet, un autre pour comprendre comment la ville est devenue une référence de la confection textile. Garde les yeux bien ouverts et écoute les anecdotes de ton guide, à la fin il y a un questionnaire.



CHOLET

En partenariat avec l'Inspection de l'Éducation nationale et l'Office de Tourisme

Des Reines aux Ambassadrices



Élection de la Reine, 1959

Depuis 115 ans, une femme représente la Ville de Cholet...

En 1908, pour la première fois, une femme est mise à l'honneur pendant la Mi-Carême. À l'initiative du Comité des Fêtes, la tradition des Reines était née. À cette époque et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, il s'agit exclusivement d'une ouvrière textile travaillant dans un des tissages de Cholet, c'est pourquoi elle prend le titre de "Reine du Mouchoir" ou de "Reine du Tissage". En 1947, l'élection des Reines est modernisée : chaque branche industrielle est à l'honneur, à tour de rôle. Il y a désormais des Reines de la métallurgie, du commerce, de l'agriculture, de la confection... mais il est une chose qui est immuable jusqu'en 1961, c'est la mise à l'honneur de la femme qui travaille ! Chaque année, trois ouvrières sont élues dans trois usines différentes et un tirage au sort détermine celle qui sera Reine. En 1961, l'aspect laborieux est abandonné.

Les jeunes filles qui prétendent désormais au titre de Reine de Cholet sont élues lors d'une grande soirée, peu importe leur profession. Vingt ans plus tard, en 1981, les Reines deviennent Ambassadrices. Leur rôle est plus étendu. Elles doivent être disponibles tout au long de l'année pour les manifestations municipales. Si la traditionnelle robe blanche, évoquant la mariée, a encore de beaux jours devant elle pendant le défilé, elle est remplacée par des tenues d'hôtesse le reste de l'année car les Ambassadrices doivent "recevoir avec grâce les personnalités qui viendront à Cholet et représenter la Ville dans les manifestations des autres villes". Pendant l'élection, le tirage au sort est abandonné. À la place, les prétendantes au titre d'Ambassadrice doivent défiler et répondre à quelques questions devant le public. Lors d'une cérémonie officielle, les trois jeunes Ambassadrices reçoivent les clés de la Ville de la main du Maire. ■

➤ Encore plus d'Histoire sur archives.cholet.fr

Infos pratiques

Hôtel de Ville et d'Agglomération
02 44 09 25 00
contact@choletagglomeration.fr

Mairie annexe du Puy-Saint-Bonnet
02 41 56 41 76
mairie-psb@choletagglomeration.fr

cholet.fr



Retrouvez sur cholet.fr
votre Cholet mag en version
audio, enregistré par l'Association
des donneurs de voix.

Choletmag

Mensuel municipal
d'information, réalisé par la
direction de la Communication
de la Ville de Cholet et de
Cholet Agglomération

Directeur de la Publication :
Florent Barré

Contact :
Hôtel de Ville
et d'Agglomération
Rue Saint-Bonaventure
BP 62111
49321 Cholet cedex
02 44 09 25 00
choletmaginternet@choletagglomeration.fr

Direction de la Communication :
Delphine Stéphan

Rédacteur en Chef :
Goulvenn Debois

Rédaction : Marion Goux,
Marie-Noëlle Deh, Goulvenn
Debois, Élise Juhel

Photos : David André, Étienne
Lizambard, Goulvenn Debois,
Marion Goux, Marie-Noëlle Deh,
Élise Juhel, Shutterstock

Composition : Stéphane Blanchard

Relecture : Agence
Les Décoquilleurs

Impression : ICI

Distribution : Milee

Tiré à 33 000 exemplaires

Dépôt légal février 2024



À L’AFFICHE

ÉMILIE SIMON

Judi 15 février
à 20h30

Théâtre Saint-Louis

Infos et réservations
billetterie.cholet.fr

En l'espace de 20 ans de carrière, Émilie Simon s'est installée sur la scène française et internationale. Reconnue dès ses débuts comme une artiste avant-gardiste, influente pour toute une génération, et alliant à la fois technologies et mélodies, Émilie Simon a développé durant deux décennies une carrière sans faille, à la recherche constante de nouvelles aventures sonores.

Émilie célébrera sur scène les 20 ans de son premier album éponyme, avec un spectacle unique, accompagné de surprises. Un instant suspendu, enveloppé de douceur, dans une ambiance sonore incomparable et poétique.



L'agenda sur cholet.fr

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

